

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 56 (1927)
Heft: 11

Artikel: Le maçonnerie
Autor: Brunisholz, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la géographie qu'il avait demandé d'inscrire aux tractanda de la société d'éducation. Il estimait que, en cette science toute d'observation, on faisait fausse route, en persistant dans la forme vétuste de la mémorisation des nomenclatures. Les exposés des maîtres en la partie lui fournirent, en outre, l'occasion de démontrer que l'enseignement universitaire réagit utilement sur le pays tout entier et qu'il en jaillira d'heureuses conséquences même sur le terrain de l'école populaire. Enseignement de l'histoire naturelle, mutualités, tendance à donner à l'éducation des filles, et tant d'autres sujets qui ont défrayé nos assemblées lui ménagèrent des instants propices pour placer ses remarques judicieuses et profondes.

Mais, où je tiens à m'arrêter encore, — malgré la longueur de cet article, — c'est à propos de la thèse sur les bibliothèques scolaires ou paroissiales qui avait dicté au rapporteur cette interrogation : « Où donc le maître trouvera-t-il le temps de lire ? » Le Directeur de l'Instruction publique en conclut que l'on ignorait les conditions d'une lecture vraiment profitable. Et il en fit un exposé qui est resté dans le souvenir de ses auditeurs et en a gagné plusieurs aux avantages d'une lecture orientée vers le perfectionnement moral et intellectuel. Ce perfectionnement des éducateurs, il le souhaita sans cesse ; il estimait que le corps enseignant devait posséder des membres qui se livrassent à une étude constante en histoire, sciences, littérature ou même beaux-arts, étude limitée en étendue, mais menée à fond de telle sorte que leurs auteurs devinssent des spécialistes capables, sinon réputés. A cet égard, il portait une haute sympathie à M. Firmin Jaquet qui se révéla un « as » en floristique et en systématique des plantes, dont la renommée était assez établie pour déterminer la Faculté des sciences à lui décerner le diplôme de docteur. « De tels autodidactes, disait-il, sont dignes de toute considération. Ils travaillent à l'avancement scientifique avec un dévouement désintéressé et ils méritent la reconnaissance de leurs concitoyens. » Puissent les jeunes générations de maîtres comprendre cet appel d'un chef de l'Instruction publique qui a aimé leur carrière et travaillé sans relâche à l'honorer et à la grandir !

(A suivre.)

E. G.

LE MAÇONNISME

Il semble, à première vue, peu opportun de traiter pareil sujet dans le *Bulletin pédagogique*. On se plaît à dire : « Nous vivons dans un pays foncièrement catholique, où l'incrédulité n'ose guère se manifester. » Il y a heureusement beaucoup de vérité dans cette opinion ; cependant, pour n'avoir pas combattu le mal à temps, certaines nations, autrefois très catholiques, souffrent d'une profonde dépression morale et d'une déplorable désorganisation sociale, fruits de l'athéisme et de l'irréligion. Malgré nous, nous subissons l'influence de cette

incrédulité contemporaine, dont la Franc-Maçonnerie est la grande propagatrice ; nous déplorons bien des maux dans l'ordre moral, religieux, politique et économique, qui sont les effets de son œuvre corruptrice. L'instituteur doit se soucier de l'éducation populaire en général et chercher à propager autour de lui l'amour de l'ordre, du bien, de la religion ; en un mot, il doit développer et encourager tout ce qui est bon et beau. Or, le Maçonnisme poursuit une œuvre foncièrement opposée à celle de l'éducateur chrétien. Maître de la finance internationale, il patronne la mauvaise presse ; sa littérature corrompt la jeunesse, critique et tourne en ridicule l'autorité. L'irrégion, dont le Maçonnisme est l'agent principal, influence également les arts modernes souvent corrupteurs. Devant cette dépravation générale, l'éducateur ne peut rester indifférent ; il doit, par son exemple et son enseignement, chercher à contrecarrer ces néfastes influences. De plus, le mal est moins éloigné que nous ne le pensons ; il suffirait du renouvellement et du triomphe de certaines motions qui tendent à remettre au pouvoir fédéral l'instruction populaire, pour que nous sentions immédiatement l'influence de la libre-pensée, autre forme de la Franc-Maçonnerie.

Nous étudierons successivement l'histoire, l'organisation, la forme, la doctrine et le but du Maçonnisme.

Histoire de la Franc-Maçonnerie. — Cette société secrète a des origines très obscures. Certains auteurs la font dériver des Templiers ; d'autres voient sa fondation dans les corporations maçonniques du moyen âge. Cette origine peut être attestée par des détails historiques. En 1468, sous Paul II, il y eut, contre le Pape, une conspiration de caractère vraiment maçonnique, dirigée par une société secrète internationale, dont le grand maître était Pomponius Letus, fondateur de l'Académie romaine, d'un caractère tout à fait païen. Le plus ancien document maçonnique est la Charte de Cologne (1535), qui révèle l'existence, déjà ancienne de deux siècles, de plusieurs sociétés secrètes existant clandestinement dans les divers Etats de l'Europe et en antagonisme direct avec les principes religieux et civils de la société chrétienne. L'original est conservé par la mère-loge d'Amsterdam, qui garde également l'acte de sa propre constitution, daté de 1519 et signé de Mélancton, de Coligny et d'autres personnages. Ce document révèle l'existence et l'activité d'une société secrète, s'étendant dans tout l'univers, entourée du secret le plus profond, ayant des initiations mystérieuses, n'obéissant à aucune puissance au monde, si ce n'est à un chef suprême ou patriarche connu de quelques maîtres seulement. La même charte dit encore : « Nous ne sommes soumis qu'aux supérieurs de notre association, nous exécutons leurs commissions occultes au moyen de lettres secrètes ; nous ne donnons accès à nos mystères qu'à ceux qui, examinés et éprouvés par des tourments corporels, se seront liés et consacrés à nos assemblées, par un serment horrible et détestable. »

L'Angleterre semble avoir été le berceau de la Franc-Maçonnerie moderne ; c'est là que les frères commencèrent à porter le nom de « Free-masons » (Francs-Maçons). Ce fut Elie Ashmole, célèbre antiquaire de l'époque, qui organisa le rituel employé dans l'initiation des nouveaux membres. Il emprunta cette contre-façon de la liturgie aux usages de l'ancienne corporation maçonne et surtout aux anciens rites grecs et égyptiens. De l'Angleterre, la société s'étendit, dans la première moitié du XVIII^{me} siècle, en France, en Irlande, en Ecosse, en Espagne, en Hollande, en Russie, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie et en Turquie. La loge eut, en France, des débuts très humbles ; elle tint d'abord ses réunions chez un tailleur anglais, Hure, rue des Boucheries, puis chez La Landelle, à l'auberge du « Louis d'argent » ; malgré cela, elle eut des chefs de haute condition. Le

premier Grand-Maître fut le comte d'Harnouester, puis le comte d'Antin, le comte de Clermont et enfin le duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité, en 1771.

Le succès de la Franc-Maçonnerie fut prodigieux quoique secret et muet. L'impiété qui grandissait dans les sphères aristocratiques n'osait alors se manifester au grand jour à cause de la prépondérance encore générale du sentiment religieux. La secte devint alors un rendez-vous commode pour les athées et les libres-penseurs de l'époque. Tous ceux que menaçait l'Inquisition ou la Bastille, à cause de la licence de leurs doctrines ou de leurs mœurs, trouvaient là un lieu de ralliement et se rencontraient avec des magistrats, des princes, des écrivains, des philosophes. Chaque genre d'irrégion et d'immoralité avait ses représentants qui pouvaient donner libre cours à leur incrédulité et à leurs instincts. La Franc-Maçonnerie devint, dès lors, comme une espèce d'Encyclopédie vivante, comprenant tous les éléments malsains dans l'ordre religieux, moral, politique, philosophique et littéraire.

A mesure que la secte se développait, elle multipliait ses formes. On créa le Rite de Ramsay, appelé le système templier, le Rite de l'Etoile flamboyante, le Rite des Illuminés d'Avignon, le Rite de Misraïm, fondé par l'aventurier Cagliostro, magicien et charlatan.

Toutes ces variétés de Maçonnerie différaient par leur rituel, mais avaient un point commun : la haine de la religion en général, du catholicisme en particulier. Plus tard, il se forma un rite juif, qui transforma même la liturgie de la secte selon l'esprit de la Kabbale, science magique des rabbins de l'antiquité. Deux autres courants triomphèrent principalement au sein de la Franc-Maçonnerie ; c'est le Martinisme et l'Illuminisme. Le premier fut créé par un certain philosophe, nommé Saint-Martin, qui renouvela le Manichéisme des Albigeois. Le second fut l'œuvre de Weishaupt, professeur de droit au collège d'Ingolstadt. Il fut révoqué comme franc-maçon en 1785 ; quelque temps après, ses agissements furent dénoncés par deux ecclésiastiques. Ces révélations furent corroborées par les papiers trouvés sur un prêtre apostat nommé Lanz, frappé par la foudre durant un voyage qu'il faisait sur l'ordre de Weishaupt. Un grand procès s'ensuivit, où les Illuminés furent condamnés, mais sans résultat. La secte n'en devint que plus puissante. C'était une sorte de gouvernement international à la tête duquel se trouvait un Grand-Maître ayant sous ses ordres douze Aréopagistes, lesquels commandaient à leur tour à des Directeurs nationaux ou provinciaux ; au-dessous des Directeurs, il y avait les Epopotes et à un degré inférieur les loges ordinaires dont les adhérents ignoraient l'existence du Grand-Maître et des Aréopagistes. Les deux courants se syndiquèrent au Convent de Wilhemstadt en 1782, ce qui augmenta la force de la secte.

Il y avait, et il y a encore, deux Francs-Maçonneries ; l'une arborait pour principes la tolérance, la philanthropie, la philosophie et admettait dans ses rangs tous les éléments aristocratiques attirés par le goût de l'irrégion et de l'opposition. Ce système avait pour but d'enrôler des hommes influents, des protecteurs. C'est ainsi que Frédéric II de Prusse, Joseph II d'Autriche, Catherine II de Russie, Gustave III de Suède, furent affiliés aux loges.

L'autre, la vraie Franc-Maçonnerie, l'arrière-loge, était nettement anticatholique et révolutionnaire. Ses agissements furent un complot continué contre l'Eglise et la monarchie en France. Tous les hommes célèbres de l'époque, Voltaire, Diderot, Malesherbes, Montesquieu, Rousseau, Lamoignon étaient francs-maçons. Le 31 mai 1782, dans une circulaire, la loge de la Candeur évaluait à un million le nombre des maçons dans la France seule. Le Grand-Orient de France comptait 129 loges à Paris et 247 en province.

Le pape Clément XII condamna la secte perverse par sa bulle *In eminente* du 28 avril 1738 et Benoît XIV confirma cette condamnation par la bulle *Providas* du 18 mars 1751. La secte riposta par l'*Encyclopédie*, la cabale contre les Jésuites et enfin par la Révolution. Les plus célèbres révolutionnaires étaient tous francs-maçons et les sectaires de l'arrière-loges ne se firent pas scrupule d'exterminer la Franc-Maçonnerie bourgeoise, moins avancée. Sous l'Empire, la Franc-Maçonnerie se reconstitua sous un aspect pacifique. Elle s'efforça de s'attirer les faveurs de Napoléon I^{er}, en nommant Grand-Maître, Joseph Bonaparte, frère de l'empereur. Elle fut favorable à l'empereur durant les premiers temps de son règne, puis se retourna sourdement contre lui et contribua à sa chute. Sous la Restauration, la Seconde République et le Second Empire, le Maçonnisme prit une forme plus agressive, le Carbonarisme, nom emprunté aux sectaires italiens (carbonari, charbonniers) qui étaient organisés en comités ou ventes comprenant vingt-cinq membres dont chacun devait avoir chez lui un fusil et quarante cartouches. Louis-Philippe, Thiers, Guizot, tous francs-maçons, furent renversés à leur tour par Ledru-Rollin, Lamartine, Louis Blanc, sectaires plus avancés. Napoléon III fut affilié au Carbonarisme ; c'est là qu'il connut l'agitateur Mazzini, dont les menaces le forcèrent à faire la guerre d'Italie contre l'intérêt national français. Deux autres hommes d'Etat francs-maçons, Palmerston et Cavour, se servirent de lui contre la Russie et l'Autriche. L'empereur fut renversé lui-même en 1871, par la Maçonnerie française, dont l'un des meneurs en vue était Gambetta. Elle triompha du dernier gouvernement conservateur aux élections de 1877 et, dès lors, elle est toute-puissante en France, où elle forme réellement un Etat dans l'Etat. Telle est l'histoire de la Franc-Maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours. Les francs-maçons suisses suivent le grand courant des loges françaises ou allemandes.

Organisation de la Franc-Maçonnerie. — La Franc-Maçonnerie présente trois caractères fondamentaux et essentiels. Ce sont : 1^o L'occultisme ou le mystère érigé en principe ; 2^o l'internationalisme qui ne reconnaît point de frontières pour les frères ; 3^o le protéisme, c'est-à-dire la multiplicité des formes ou déguisement. Ce mot vient de Protée, dieu de la mythologie grecque, qui jouissait du privilège de se transformer en tout ce qu'il voulait.

Le premier caractère, l'*occultisme*, est celui auquel la franc-Maçonnerie tient le plus, qu'elle conserve avec un soin jaloux. Beaucoup de Francs-maçons peu avancés regardent comme une tradition périmée ce souci de s'entourer de mystère. Mais la raison d'être et la nature de la Franc-Maçonnerie sont telles que, même dans les pays où elle règne en maîtresse, il lui est impossible de démasquer sa vraie nature, sous peine de révolter la masse du peuple contre elle. Son fameux secret est donc loin d'être simplement un appât à la curiosité, mais une nécessité pour elle. Toute son organisation est fondée sur une doctrine et une politique secrètes et inavouables qui ne sont révélées en totalité qu'à un petit nombre d'individus dont l'impiété et l'immoralité sont suffisamment éprouvées. Toute la vie maçonnique consiste en une évolution vers le secret. Cette évolution est marquée par des étapes ou grades et chaque grade est obtenu à l'aide d'une initiation ou cérémonie minutieusement réglée par le rituel de l'ordre. A l'origine, il n'y avait que trois grades maçonniques : l'apprenti, le compagnon et le maître. Actuellement, dans le Rite de Misraïm ou Rite égyptien, il y a quatre-vingt-dix degrés ; dans le Grand-Orient, il y en a trente-trois ; le 18^{me} grade ou grade de Rose-Croix et le 22^{me} grade ou grade de chevalier Kadosch sont ceux où le secret maçonnique commence à poindre plus distinctement. L'occultisme franc-maçon a engendré le symbolisme maçonnique, multitude de formules et de

cérémonies grotesques ou sinistres, ayant une signification le plus souvent impie. L'équerre et le tablier sont les emblèmes les plus connus des francs-maçons. En outre, ceux-ci usent d'un langage spécial : une séance est une tenue, une assemblée est un convent, une loge est un atelier, une circulaire se nomme une planche, un compte rendu un tracé, un verre est un canon, une assiette est une tuile, un couteau s'appelle un glaive, etc. Le maçon a des mots de passe, des signes conventionnels, une manière spéciale de signer, etc. La Franc-Maçonnerie s'appelle en général le Temple, et quand elle a des malheurs, on dit qu'il « pleut sur le Temple ». Les francs-maçons s'appellent aussi enfants d'Hiram ou fils de la Veuve, parce que leur fondateur légendaire est Hiram, roi de Tyr, assassiné dans le Temple par trois compagnons. Mais ce qui est essentiel, c'est que la Franc-Maçonnerie a double fond. Il y a celle des naifs et celle des initiés ; celle qui se laisse voir à moitié et celle qui se cache. La seconde mène la première, en la trompant, c'est pourquoi elle a des masques qui varient avec les temps, les pays et les gens auxquels elle a affaire.

La Franc-Maçonnerie, comme le Judaïsme, est indépendante de toute famille et de toute patrie ; elle est *internationale*. La patrie et la famille sont des liens, des affections, et la secte tend à rompre ces liens pour mieux s'assujettir ses adeptes. Le patriotisme lui est presque aussi odieux que le catholicisme et l'histoire pourrait fournir une quantité d'exemples où le sectaire n'hésite pas à jeter son pays sous les pieds de l'étranger.

Le *protéisme* est un caractère qui est encore le plus frappant de cette mystérieuse association. Outre le caractère constant du Maçonisme, la haine de la religion, et spécialement du catholicisme, rien n'est plus varié que cette secte. Elle admet toutes les races, tous les partis, toutes les opinions ; elle s'ouvre aux bourgeois et aux prolétaires, aux conservateurs et aux révolutionnaires, aux spiritualistes et aux matérialistes. Elle a, dans ses rangs, des gens qui nient la sorcellerie et de ceux qui la pratiquent, des athées et des spirites. Elle est, suivant les temps et les pays, tour à tour aristocratique ou démagogique, impérialiste ou socialiste, bourgeoise, opportuniste ou anarchiste, monarchique ou républicaine. Elle se fait même chrétienne en apparence dans les pays foncièrement catholiques.

Nous étudierons dans un prochain article la forme, la doctrine et le but de la Franc-Maçonnerie ¹.

St-Martin.

M. BRUNISHOLZ.

« POUR LES MIEUX CONNAITRE »

Les membres du corps enseignant liront avec grand profit le livre de M. le D^r Clément, réédité en 1926, préfacé par Mgr Baudrillart et recommandé par des personnalités éminentes. (Attinger, Neuchâtel.)

L'auteur a pour but de faire connaître, à ceux qui ne les connaissent pas, ou à ceux qui les connaissent mal, les autorités, les doctrines, les usages de l'Eglise catholique. Il s'en explique dans l'avant-propos :

« Au cours de ma carrière médicale, dit-il, mais surtout pendant

¹ Ouvrage consulté : *Sociologie catholique*, par Belliot.